



POURQUOI ADHERER AU SYNDICAT UNSA DES HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR

L'adhésion à un syndicat n'est pas obligatoire en France, mais cela reste fortement encouragé par l'Etat via un crédit d'impôts de 66% (2/3 de votre cotisation sont déductibles des impôts).

Les cotisations de l'UNSA sont établies pour permettre le fonctionnement du Syndicat. Elles sont fixées au minima et demeurent bien moins élevées que celles des autres organisations syndicales des HCC.

Que me rapporte une adhésion à l'UNSA

- C'est nous donner les moyens de vous représenter.
- C'est défendre votre outil de travail.
- C'est contribuer à la qualité du dialogue social dans l'institution.
- C'est prendre part et peser sur les décisions prises.
- C'est insuffler une dynamique de groupe.
- C'est montrer son soutien à l'organisation.
- C'est choisir de ne plus rester seul face à l'encadrement et à l'institution.
- Cela permet d'avoir accès au soutien juridique, à des informations privilégiées et aux formations UNSA.
- Cela permet de vous exprimer et de faire remonter la voix de vos collègues.
- Cela permet de bénéficier de conseils personnalisés.



« Rester en dehors c'est laisser aux autres, le soin d'organiser ou de désorganiser notre Établissement et subir un dialogue social que vous ne souhaitez pas.

Sans syndicat, la profession serait tributaire du seul bon vouloir de l'institution. »

Contrairement à d'autres syndicats l'UNSA nationale est profondément attachée à l'autonomie de ses sections syndicales.

Sans étiquette politique, chaque section syndicale UNSA jouit d'une certaine indépendance et de liberté d'action.

Nous sommes et restons un syndicat libre et indépendant dans nos choix et nos convictions...

Qui sommes-nous ?

L'UNSA est le syndicat majoritaire des Hôpitaux Civils de Colmar et à ce titre elle est représentative dans toutes les instances de l'établissement.

Au sein de nos locaux, nous sommes une équipe d'agents passionnés par nos missions. Nous représentons un vaste panel des métiers de l'hôpital (ASH, AS, IDE, Manipulateur Radio, Administratif et Ouvrier), ce qui en soi est une véritable force.

Quelles sont nos principales missions

- Vous représenter au sein de l'établissement de façon générale mais aussi individuelle.
- Négocier, être force de proposition et débattre sur tous les domaines qui vous concernent.
- Se battre continuellement pour améliorer vos conditions et qualité de vie au travail.
- Tâcher de répondre à vos questions sur la réglementation.
- Apporter des réponses aux interrogations des agents qui nous sollicitent et ce, dans des délais courts.
- Être capable de dire non et de nous opposer à toutes formes de discriminations

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »

Rejoignez la grande famille UNSA-HCC



Syndicat **UNS@**

Hôpitaux Civils de Colmar – 39 Avenue de la Liberté - 68024 COLMAR Cedex - Bâtiment 30 (1er étage)

☎ 2 47 68 – 2 51 30

📘 UNSA HCC

🌐 www.unsa-hcc.fr